

Difficultés de la gestion d'une vallée alluviale à usages multiples: la Bassée

Brigitte Lancelot
chargée d'étude Seine amont à l'AESN



Rencontres Eau espaces espèces
12 - 13 mars 2013 Tours

Présentation du territoire

- Vaste plaine alluviale de la Seine moyenne, en amont de la confluence avec l'Yonne, de Montereau à Romilly sur Seine (plus de 23 000 ha)
- À cheval sur les départements de la Seine et Marne (région Ile de France) de l'Aube et un petit bout de la Marne (région Champagne-Ardenne)



Un territoire aux multiples enjeux

Ressource potentielle pour l'AEP (masse d'eau 3006)

Zone d'intérêt biologique majeur

Zone d'expansion des crues

Axe de transport fluvial

Extraction de granulats alluvionnaires

Agriculture

Zone récréative: chasse, pêche, randonnées, découvertes naturalistes...

La ressource en eau potable:
très puissante, la nappe de la Bassée
(masse d'eau 3006) représente un intérêt
régional majeur pour les besoins actuels et
futurs (ressource de bonne qualité) cf dispo 116
SDAGE SN
tandis que la nappe des calcaires de Champigny se
dégrade

**Action de l'Agence depuis les
années 70: acquisition sur des
terrains à réserver pour l'AEP:
plus de 800 Ha acquis à ce
jour sur 1200**

**Protection renforcée des
bassins d'alimentation des
captages**



Zone d'intérêt écologique majeur

(nombreuses études naturalistes depuis années 80 et rapports nationaux dont Baron et Piketty en 2001)

- 41 périmètres ZNIEFF
- 3 sites natura 2000: FR 1112002 « Bassée et plaines adjacentes » (ZPS) de 27 643 Ha, 1100798 et 2100296:

forêt alluviale, prairies humides, noues et autres annexes hydrauliques, présentant des espèces rares

- Réserve Naturelle Nationale en Seine et Marne (un projet dans l'Aube non abouti)

Près de 13 000 Ha considérés comme ZH

Étude Bassée vivante de l'ANN avec le CBNBP et le CENCA (2009)



Fleur de coucou



Gorge bleue



Renoncule Grande douve

Cordulie à corps fin



Violette élevée



Graciose officinale

Vaste zone d'expansion de

CRUES en amont de l'agglomération parisienne

- **partie aval** (aval de Bray sur Seine) au grand gabarit 3000T ne déborde plus pour des crues centennales (qualité écologique très impactée et risque inondation aggravé à l'aval)
- **partie amont** (de Romilly à Bray) mieux préservée de l'artificialisation: représente une capacité de stockage d'environ 60 Mm³ (zone encore mobile à préserver)

(A noter que la Seine est régulée par 2 BR amont)

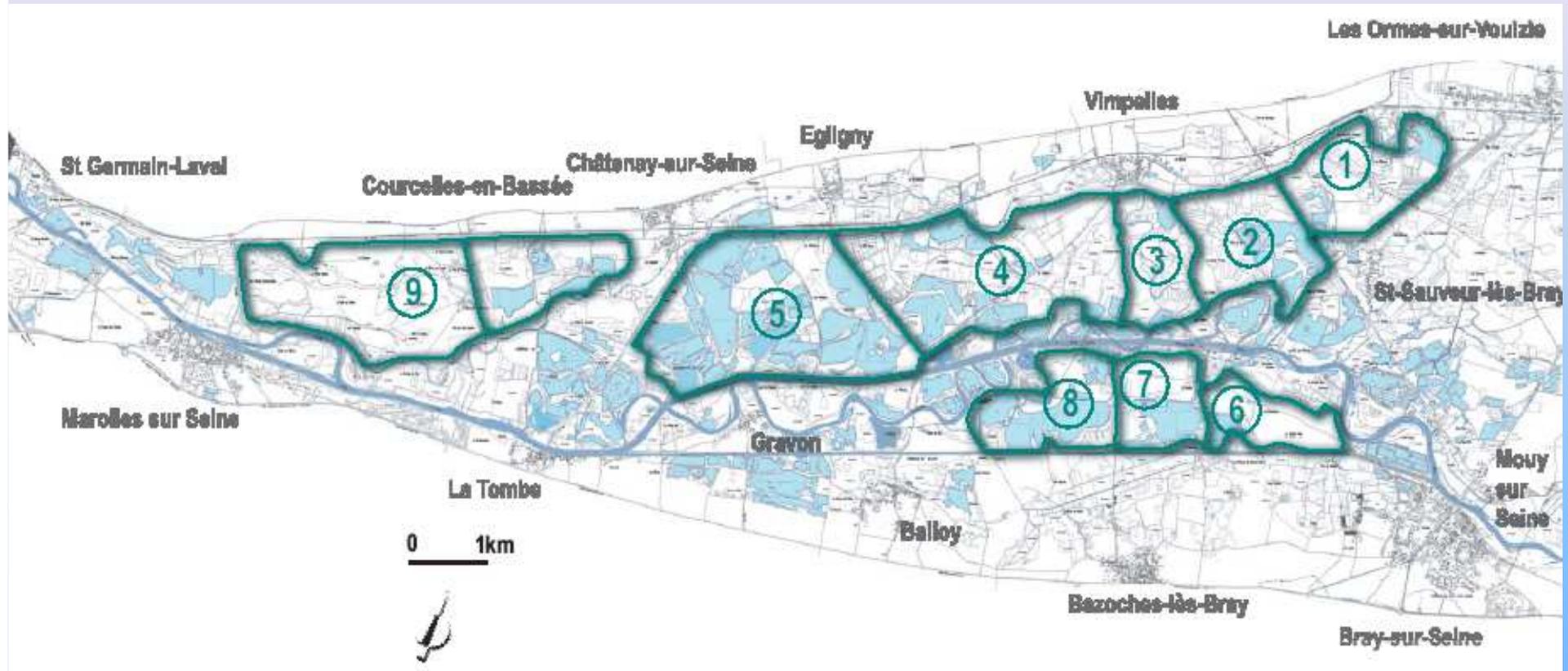
2 projets « Bassée » mis au débat public avec la commission nationale

(nov 2011 à fév 2012)

- Protection contre les inondations par Surstockage dans la partie aval (SGL)
- Grand gabarit pour la navigation commerciale dans la partie amont (VNF)

projet de l'EPTB Seine Grand Lacs: surstockage pour la protection contre les inondations

- **Objectif:** rétablir le caractère inondable de la partie aval et améliorer la fonctionnalité « milieux humides » de cette zone artificialisée!
- Projet de 9 casiers de 55 millions de m³ sur 2300Ha, laissant passer la pointe de l'Yonne, avec pompage en Seine



Projet de canal à grand gabarit de VNF

- **objectif:** mettre au grand gabarit le secteur Bray Nogent (30 km environ) pour accroître les échanges de marchandises par voie fluviale et contribuer au développement économique local tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre
- Projet considéré comme hydrauliquement neutre à l'aval

Rôle de l'Agence de l'eau

- Pas de redevance inondation correspondante: n'aidera que les aspects « milieux »
- Veiller à la compatibilité des projets avec la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Qu'ils soient cohérents à une échelle de bassin avec le SDAGE et les objectifs DCE

Zone d'extraction de granulats

- Grand réservoir de granulats dans le lit majeur pour le béton de l'Ile de France (notamment grâce aux crues...):
 - 23 exploitations pour 15MT/an en moyenne
 - Effets: mitage du territoire et impacts conséquents sur la fonctionnalité des milieux humides

RQ: La Seine a fait l'objet de 2 études de mobilité (UNICEM et DREAL) pour tenter de préserver les fuseaux!

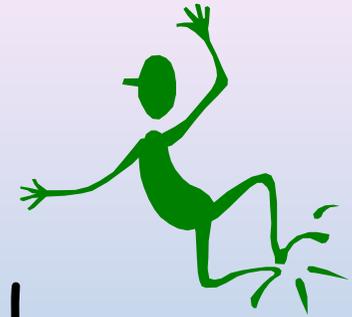
Agriculture

- 10 500 ha environ d'espaces agricoles (en concurrence avec les gravières)
- Autrefois, activité dominante était élevage bovin extensif.
- Cultures céréalières se développent au détriment des zones de pâture: ne représentent plus que 7% (en amont)
- Zones de Maïs augmentent en aval grâce à la régulation et au grand gabarit (abaissement de la nappe)
- Populiculture très développée en amont

Activités récréatives liées à l'eau

- Zone de chasse notamment au gibier d'eau
- Zone de pêche (carnassiers dans les cours d'eau, poissons blancs dans les plans d'eau) mais habitats dégradés liés au grand gabarit et aux BR
- Randonnées
- Sorties naturalistes liées aux espèces remarquables (ANVL, ANN...)
- Baignade et loisirs nautiques sur les gravières!

Nombreux Acteurs



- Collectivités locales et EPCI (eau potable, rivières...)
- Usagers (industries du granulats, agriculteurs, VNF, SGL, EDF, fédé. de pêche...)
- Association protection de la nature: ANVL, ANN, ProNatura CENCA...
- Services de l'Etat: DDTs, AE, DREALs...

⇒ Développer un SAGE: en cours